



## Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité a décidé, dans sa séance du 19 février dernier, d'autoriser Madame et Monsieur Favaro Florence et Gregory à l'installation d'un abri de jardin de dimension 2.75m sur 2.75m, parcelle n°643, située à la ruelle de la Riaz 1 à Arnex.



Le dossier complet peut être consulté, **jusqu'au 14 mars 2024** le mardi matin de 9h00 à 10h30 et le jeudi soir de 18h30 à 19h30 au bureau communal.

La secrétaire

Arnex, le 22 février 2024